



La rentrée pour tous



N°9



.... Bientôt les vendanges

La lettre du maire et de vos Élus Municipaux



Le mot du Maire JOSETTE MUGRON :

« *Madame, Monsieur,*

Depuis le printemps et durant tout l'été, notre commune a été en chantier permanent. Beaucoup de travaux ont été réalisés en simultanément : assainissement, maison de santé, maison des associations, école et site de la Lirette. Je remercie l'ensemble des adjoints et des conseillers qui m'ont aidé à superviser tous ces travaux.

Le mardi 2 septembre, les enfants qui feront leur rentrée à FRONTENAC trouveront une école rénovée et plus accueillante. Le conseil municipal ne ménage pas ses efforts pour rendre notre commune plus agréable à vivre. Reste la rénovation de la halle. Le projet est bien avancé et sera réalisé très prochainement.

Le conseil municipal vous invite le vendredi 11 septembre à partir de 17h30 à visiter tous ces locaux neufs ; cette visite sera suivie d'un pot de l'amitié.

Pour des raisons professionnelles (travail trouvé à l'étranger), notre conseillère LAURE PENY nous a quitté momentanément. Nous lui souhaitons bon séjour en Italie.

Frontenacais et Frontenacaises, je vous invite à participer, le dimanche 20 septembre à cette « marche avec les élus » pour découvrir ensemble notre joli village mais surtout pour vous rencontrer »

ZOOM sur les deux rendez-vous incontournables de la rentrée :

FRONTENAC « PORTES OUVERTES » VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015

À partir de 17 heures 30, du foyer à la nouvelle maison des associations en passant par le cabinet médical et paramédical, l'école, et les vestiaires du football, vous rencontrerez vos élus, vous visiterez les nouveaux locaux (ou les locaux réhabilités) en leur compagnie et nous partagerons le verre de l'amitié.

Rendez-vous devant la Mairie

Le DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015 : « MARCHONS ENSEMBLE »

Venez découvrir en famille, pour la deuxième année consécutive, sur une boucle de quelques kilomètres, des trésors que vous ne soupçonniez même pas si près de votre maison. Rendez-vous 9h30 à la Mairie pour rencontrer le Maire et vos élus, marcher avec eux et partager un repas sorti du sac en toute simplicité du côté de la LIRETTE. Le plan de cette randonnée vous sera communiqué prochainement sur nos panneaux d'affichage et sera retirable en mairie.

Des réunions importantes depuis la lettre des Élus n° 7

➤ Les RÉUNIONS de la COMMUNAUTE des COMMUNES :

- **Mardi 10 mars** : à la salle polyvalente d'ESCOUSSANS
- **Mardi 14 avril** : à la salle polyvalente de BELLEBAT
- **Mercredi 20 avril** : à TARGON : commission pour taxes de séjour et subventions.
- **Mercredi 17 avril** : à TARGON : réunion d'information pour les hébergeurs du canton
- **Mardi 26 Mai** : à la salle polyvalente de MONTIGNAC
- **Mardi 23 juin** : à la salle polyvalente de BELLEFOND

Tous les comptes rendus de ces réunions sont à lire dans le bulletin de la CDC que vous avez reçu dernièrement dans vos boîtes à lettres

➤ Les RÉUNIONS du CONSEIL MUNICIPAL de FRONTENAC et leur ordre du jour :

- **Lundi 18 mai** : les subventions, le FDAEC, modification arrêté régie photocopies
- **Lundi 15 juin** : servitude assainissement, PLU Sauveterre de Guyenne, modification AOT, FPIC, Délégués TGI et administration
- **Lundi 06 juillet** : délibération sur le devenir de la poste, les communes nouvelles
- **Mercredi 22 juillet** : point sur la fête, nouvelle délibération sur la poste, travaux aux écoles

Mais voici « le lexique pour tous » : des sigles non-encore rencontrés pour tout comprendre de ces ordres du jour :

FDAEC : Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire

FPIC : Fonds(avec un s) national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

TGI : Tribunal de Grande Instance

Voir le compte rendu de ces réunions en fin de cette lettre des élus n° 7 et bien sûr en ligne sur le site internet de la commune. www.mairiedefrontenac.fr

➤ Les AUTRES REUNIONS :

- **Jeudi 21 mai** : Réunion du CCAS : étude des dossiers
- **Lundi 01 juin** : Réunion du RPI : le bus scolaire
- **Lundi 08 juin** : Conseil d'école à l'école de BAIGNEAUX
- **Lundi 22 juin** : réunion du RPI ordre du jour : la rentrée et le Bus scolaire
- **Mercredi 1^{er} juillet** : réunion du RPI avec les responsables du Conseil Départemental de la Gironde pour parler du transport scolaire.
- **Mardi 04 août** : réunion des maires et du responsable du transport scolaire du RPI : mise en place des circuits de ramassage des enfants pour la rentrée de septembre.

❖ Sachez que le travail du Maire, des adjoints et des conseillers est essentiellement fait en réunions. A FRONTENAC, plusieurs types de réunions ont été institués afin de répondre au mieux à nos exigences de travail :

1. **le conseil municipal** : réunion obligatoire, qui doit se réunir au moins une fois par trimestre (l'ordre du jour en est fixé par le maire). Depuis janvier nous en avons eu sept. Certes, le conseil municipal représente les habitants mais nous sommes particulièrement ravis de voir à chaque réunion des habitants du village suivre nos débats. Le conseil exerce ses compétences en adoptant des "**délibérations**", qui sont des mesures votées.
2. **Les réunions de commissions** qui ont lieu chaque fois que le travail l'exige afin d'étudier un dossier ou une demande, afin de mener à terme une étude ou un projet, afin encore de débattre sur une idée, une orientation politique ou une direction d'action qui engage la commune
3. **Les réunions du bureau municipal** : chaque lundi nous avons cru nécessaire de mettre en place une réunion « **Maire / Adjoints** » appelé encore « **bureau municipal** » pour faire le point sur les dossiers en cours, pour s'informer mutuellement de l'avancée de nos travaux respectifs, pour coordonner nos actions et préparer les réunions extra-communales. Cette réunion nous permet également de clarifier nos idées avant de les proposer aux autres conseillers lors d'un 4^{ème} type de réunion :
4. **Les réunions des Élus** (qui ont lieu généralement avant ou après un conseil municipal) c'est là que nous exposons à l'ensemble des conseillers notre vision de la gestion de la commune et les projets que nous aimerions mettre en œuvre.

❖ Voici maintenant un **bilan général** (non exhaustif) de nos actions depuis le vote du budget en mars 2015 : Tout d'abord, la municipalité a engagé et mené à termes bon nombre de projets d'aménagements et de travaux, que vous serez à même de visiter et de découvrir lors de la journée « FRONTENAC PORTES OUVERTES » à laquelle vous êtes tous conviés le vendredi 11 septembre 2015 dès 17h30 ; rendez vous devant la mairie.

- Rénovation de l'ancien presbytère avec remise à neuf de toutes ses ouvertures pour l'installation d'un **cabinet médical et paramédical** (médecin et infirmières pour l'instant). Cette réhabilitation a bien sûr été faite en concertation avec les personnes concernées (médecin et infirmières) qui ont été associées à chaque étape de ce projet. Les infirmières et le médecin viennent de signer leur bail de location avec Mme MUGRON maire de FRONTENAC. Ainsi, dès le 1^{er} septembre, ils auront la possibilité de s'installer dans leurs locaux.

Signature de leurs conventions de location avec la commune



Avec les Infirmières : Sandrine BEAUFRETON-LOLLIVIER (successeur de Mme Danielle MEYNIEL), Mme Isabelle BRISOTTO sa collaboratrice, avec le Médecin M. Hervé PAULY et avec la

Pharmacienne Mme Emmanuelle PALOMÈQUE-LASSERRE, nous sommes assurés d'avoir à FRONTENAC une prise en charge médicale et paramédicale globale que bien des communes vont nous envier. Sachons les garder en faisant toujours appel à leurs services, même si parfois nous aimerions nous en passer...



- Réhabilitation et remise à neuf des anciens logements des instituteurs avec changement de toutes les ouvertures et des contrevents.

Cet ensemble immobilier sera notre nouvelle **Maison des Associations** avec sept salles utilisables. Nous étudions actuellement leur affectation.



- Réalisation du **grand parking** le long de la mairie et du foyer avec plantation d'une haie composée de plusieurs variétés d'arbustes et d'une rangée d'arbres pour mettre à l'ombre nos véhicules... mais ça (l'ombre), c'est pour plus tard.



- **L'assainissement** des locaux scolaires, de la cantine, de la cuisine et des vestiaires du foot est aujourd'hui terminé ainsi que l'assainissement général du bourg. Nous attendrons maintenant le feu vert de la SOGEDO pour sa mise en service.



- Peinture de tous les **volets de la mairie**.



- Remise à neuf des **vestiaires du foot** : peintures et rénovations intérieures avec changement des trois portes d'entrée (l'une d'elle avait été vandalisée). Remise en état d'un logement appartenant à la commune avec le changement de toutes ses ouvertures.



Quoi de neuf au village pour la rentrée ?

➤ POURQUOI UN NOUVEAU SYSTEME DU TRANSPORT SCOLAIRE SERA-T-IL APPLICABLE DÈS LA RENTREE 2015 ?

La raison en est simple : notre car « jaune » de 32 places acheté en 2001 ne sera plus aux normes dès la rentrée de septembre si des modifications importantes ne sont pas faites pour assurer un maximum de sécurité à nos enfants. La lettre du Conseil Départemental en réponse à une demande de dérogation de notre part pour l'année scolaire 2015/2016 était très claire, en voici les termes exacts :

« Monsieur le président,

Par courriel du 09 mai 2015, vous avez sollicité la possibilité de circuler jusqu'en 2016 avec l'autocar qui réalise actuellement le transport scolaire du RPI.

J'ai le regret de vous faire savoir que dans la mesure où ce véhicule n'est pas équipé de ceintures de sécurité ni d'éthylotest, il ne pourra plus réaliser de transport d'enfants à partir du 1^{er} septembre 2015.

En effet, l'arrêté du 13 octobre 2009 rend obligatoire ces équipements. Si votre collectivité ne dispose pas de crédits suffisants pour acquérir un nouveau car et si souhaitez que le transport scolaire soit maintenu, il convient que vous renonciez à réaliser le transport en régie et que vous sollicitiez mes services afin qu'un marché public soit lancé par le Département et qu'une société de transport soit désignée pour réaliser les trois rotations qui desservent les écoles du RPI. »

Nous avons cependant essayé de faire réaliser les modifications demandées par l'arrêté du 13 octobre 2009 mais c'était impossible techniquement ; de toute façon même dans l'éventualité d'une mise aux normes réalisable, notre bus ne pouvait circuler que jusqu'en septembre 2016, car les bus scolaires ne sont homologués que pour une durée de 15 ans.

Nous avons ensuite étudié plusieurs possibilités :

- **L'achat d'un bus neuf de 32 places** : il nous aurait coûté 115000€ TTC ; le percepteur ne nous autorisait aucun emprunt et nous n'avons pas de trésorerie. Notre budget : c'est la participation des communes du RPI équivalente à nos seules dépenses.
- **La location d'un bus sans chauffeur** : elle nous aurait coûté 43000 € par an soit 3500 € par mois
- **L'achat d'un bus d'occasion** : entre 15000 et 40000 €, suivant son état et son âge, et cela ne faisait que reculer l'échéance des 15 ans d'utilisation pour un coût relativement élevé pour nos 5 communes.

Il restait donc la solution du transport assuré par un transporteur privé. En faisant un circuit d'école à école (ou de mairie à école) le conseil départemental subventionne la totalité du coup du transport. C'est la solution que nous avons adoptée en sachant malheureusement que n'aurions plus de bus pour toutes les sorties de classes, et qu'il faudrait donc louer les services d'un transporteur pour les maintenir. Le transporteur retenu par le Département suite à l'appel d'offre qui a été fait est la SARL OLIVIER.

Dans le cas d'un « ramassage scolaire » comme l'an passé (en porte à porte) seuls les enfants habitant à plus de 3 Km de l'école qu'ils fréquentent sont subventionnés par le Conseil départemental et il y en a très peu. A titre indicatif, les années passées nous avons bénéficié d'une participation moyenne de 51.9 % du fait que nous transportions beaucoup d'élèves domiciliés à moins de 3 Km de leur école.

Le nombre important de réunions du RPI ces dernier mois portant sur le sujet atteste de la complexité du dossier et de la difficile décision à prendre.

Mais là encore, dans ce dossier comme dans bien d'autres, dans la mesure où toutes les dotations de l'état pour les petites communes sont en baisse, chaque Mairie doit réduire ses dépenses pour boucler son budget. Elles ne peuvent donc plus augmenter leurs participations au RPI (et ailleurs) sachant que les TAP gratuits, ont déjà bien « plombé » leurs budgets.

Nous avons la volonté de maintenir les sorties scolaires comme l'an passé ; les 20 € par an demandés cette année pour chaque enfant utilisant le car de ramassage diminueront d'autant le coût de la location d'un bus pour les sorties de classes ; les subventions du conseil Départemental serviront aussi à cela.

Sachez enfin que Cyril KIES (chauffeur au RPI en 2014/2015) a choisi de ne pas être embauché par la SARL OLIVIER qui assurera notre transport scolaire dès septembre ; il sera donc entièrement salarié de la commune pour 35 heures par semaine et mis à disposition du RPI quelques heures par semaine.

Le seul point positif de cette affaire c'est que le service existe encore cette année et pour quatre ans encore. Mais que nous réserve l'avenir ? Nous ne savons pas si les subventions dureront au-delà de la convention signée pour sept ans avec le conseil Départemental en 2012 et qui se poursuit par notre choix de transport cette année. Nous pouvons donc être serein jusqu'en 2019... après...

VIVRE AU VILLAGE

- Cette année, les plantations effectuées pour l'embellissement du village n'ont souffert d'aucune dégradation ; c'est une grande satisfaction pour l'équipe des « jardiniers » bénévoles et le personnel municipal qui ont œuvré pour ce fleurissement.
- Comme tout propriétaire, la commune se doit de faire respecter ses limites de propriété, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, dans le respect des droits et devoirs de chacune des parties. C'est ainsi qu'aux abords de la mairie, du foyer et du bâtiment technique, il y a des soucis de sécurité. Certains riverains se sont autorisés des droits de sortie sur la propriété communale malgré une interdiction signifiée par la précédente municipalité.
Un cabinet d'avocats a été sollicité afin de trouver les meilleures solutions pour régler le problème.
- Quelques dates à retenir :
 - VENDREDI 11 SEPTEMBRE : « FRONTENAC PORTES OUVERTES »
Visite des nouveaux locaux (ou des locaux réhabilités) et nous partagerons le verre de l'amitié.
Départ de la Mairie vers 10h
 - SAMEDI 12 SEPTEMBRE : balade CYCLO-MUSICALE et restauration sous la halle. « OUVRE LA VOIX » comme chaque année fait une halte à FRONTENAC : au programme musical : le groupe fanfare BALBAZAR.
 - DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015 : « MARCHONS ENSEMBLE »
Pour cette deuxième Marche avec les Élus,
prévoyez dans votre sac à dos (en plus de votre pique nique) un pull pour vous couvrir et une lampe : ça risque de vous être utile... et rendez-vous à 9h30 devant la mairie.
- Un projet de rénovation est en pourparler avec LOGÉVIE, le gestionnaire des appartements de la résidence LASSIJAN.
- L'association APPEL reprend ses activités ouvertes à tous : dès septembre l'informatique n'aura plus de secret pour vous : des cours (débutants et confirmés) vous seront proposés une fois par semaine à la maison des associations. Pour une inscription ou de plus amples informations, un numéro de téléphone : le 0610783835
- A noter : l'amicale FRONTENACAISE vous invite le SAMEDI 5 SEPTEMBRE à une soirée paella gratuite pour les FRONTENACAIS (8€ pour les « hors commune »). Réservations obligatoires au 0649934962 ; ambiance musicale assurée avec la chanteuse ANGELEXIA.
- L'association les CHEVREUILS VTT organise comme chaque année la TROGLODYTE - BIKE : spectacle VTT garanti SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 SEPTEMBRE sur la plaine de la LIRETTE.
- Info / ASSO de dernière minute : l'association BELLEZAUTOS organisera un « vide grenier / vide garage » le DIMANCHE 13 SEPTEMBRE partout dans le village.
- Info / LA POSTE : pour faciliter le travail de votre postière :
 - Sur votre Boîtes aux lettres, nous vous préconisons de mettre le N° de votre adresse (qui est obligatoire) mais aussi votre nom (qui lui n'est pas obligatoire).
- Info / POMPIERS : en cas d'urgence si vous appelez les pompiers : avant de raccrocher :
 - n'oubliez pas de leur donner, certes votre adresse mais aussi votre LIEU-DIT.

des

annonces

et des

infos

en

vrac

le samedi 11 juillet ...

des IMAGES de la FÊTE LOCALE

Le matin ... Concours de pêche organisé par la GAULE FRONTENACAISE



Dans l'après-midi sous la halle, concours de belote organisé par le club ESPOIR et AMITIÉ (en attendant le repas)

Jeux divers sur la plaine de la LIRETTE organisés par les associations :

La structure gonflable de l'AMICALE FRONTENACAISE



Les jeux monumentaux des TIF(s)



... ici le « dégomme conseillers » des TIF(s)



Très appréciée, une prestation musicale en langage des signes à été proposée par l'association : SIGNONS ENSEMBLE



Le repas dansant animé par le groupe PEE WEE

... et le dimanche 12 juillet



Le concours de boules



Les belleZautos



Restauration, Concerts et feu d'artifice



ROMANO-DANDIES



BILLIE JUMBLE



La retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice

Merci aux trois musiciens revenus à FRONTENAC avec leurs groupes :

Jérôme BERTRAND, Boris VACHÉ et Alexis MEYNIEL

